
CONSEIL D'ADMINISTRATION
du Lundi 16 janvier 2012
A 15 h 00 à LA ROCHE BERNARD

EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le **lundi 16 janvier 2012 à 15 heures** dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche-Bernard, sous la Présidence de Monsieur Jean-François GUERIN.

ETAIENT PRESENTS

- Monsieur Jean-François GUERIN, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Thierry TRAVERS, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Jean-Pierre LETOURNEL, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Yannick BIGAUD, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- Monsieur Yves DANIEL, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan
- Monsieur Alain GUIHARD, Conseiller Général du Morbihan
- Madame Elodie LE ROHELLEC, Conseillère Générale du Morbihan
- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan

ABSENTS EXCUSES

- Monsieur Franck PICHOT, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine (pouvoir à M. GUERIN)
- Monsieur René LEROUX, Conseiller Général de Loire-Atlantique

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

- Monsieur Jean-Luc JEGOU, Directeur Général des Services, I.A.V.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint, I.A.V.
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V.
- Monsieur Patrick BOURRU, Conseil Général du Morbihan
- Monsieur Thierry DAVIN, Payeur Départemental de Loire Atlantique

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
du Lundi 16 janvier 2012
A 15 h 00 à LA ROCHE BERNARD

I. DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2012

1. L'EXECUTION DU BUDGET 2011

L'exécution des différents budgets s'est déroulée conformément aux prévisions, avec le souci constant d'une gestion serrée afin d'achever l'exercice dans des conditions de nature à envisager 2012 avec une nouvelle réduction à 600 000 € des participations statutaires des départements.

A) Budget annexe Eau potable

Investissement. Les travaux de la 2^e tranche de l'interconnexion Férel/Rennes ont été réalisés pour 10 M €, financés sans recours à l'emprunt de 4,8 M € qui a été négocié et pourra être mobilisé jusqu'au 31 décembre 2012. Ce différé d'emprunt a été rendu possible par l'avance remboursable sans intérêt obtenue de l'Agence de l'Eau.

L'exploitation affiche un résultat excédentaire de 1,9 M €, inférieur à celui de 2010 (2,2 M €) du fait d'une participation importante (973.000 €) du budget annexe aux travaux de rénovation du barrage d'Arzal.

Les résultats de ce budget annexe vont donc permettre d'achever l'interconnexion Férel - Rennes, d'aborder la restructuration de l'usine d'eau, et d'envisager le projet d'une 2^e écluse dans de bonnes conditions.

B) Budget annexe « Concession »

Comme les années précédentes, l'exercice 2011 s'est déroulé sans qu'aucune décision ne soit actée avec la Région Bretagne sur le devenir de la concession. De ce fait, ce budget annexe s'est strictement limité à 50 000 € de travaux d'arrachage de jussie et à un fonctionnement minimal, inférieur à 300 000 €.

Les résultats de clôture seront donc légèrement excédentaires (33 000 € en investissement, 19 000 € en fonctionnement) grâce à un versement de 150 000 € du budget principal.

C) Budget principal

En investissement, l'année 2011 a été consacrée à l'achèvement du programme de rénovation du barrage d'Arzal, génie civil et système de manœuvre des vannes, et à la poursuite des actions sur le bassin. Aucun emprunt n'a été réalisé pour financer ces dépenses.



Le déficit de clôture de la section, corrigé des reports, notamment du report pour 1,3 M € de l'emprunt d'équilibre réservé en 2006, devrait être de l'ordre de 200 000 €.

En fonctionnement, le report de l'excédent de clôture 2010 (1,1 M €) et la gestion excédentaire de l'exercice 2011, permettent de clore l'exercice avec un résultat légèrement supérieur. Celui-ci permettra d'aborder l'exercice 2012 en envisageant à nouveau une baisse des participations statutaires des départements.

2- LES POLITIQUES DE L'IAV ET LEUR EVOLUTION EN 2012

Les participations statutaires, après une longue période de stabilité ont été revues à la baisse depuis 3 ans dans l'objectif de stabiliser celles-ci à 500 000 € par an dans les prochaines années. Rappelons que la participation de chaque Département a diminué de 814 000 € en 2009 à 769 000 € en 2010 (- 6%), puis 700 000€ en 2011 (- 11%). Il nous faut à nouveau envisager en 2012 une baisse des participations statutaires de nos départements, qui serait fixée à 600 000 €.

De ce fait, et tout en poursuivant le travail de refondation de l'établissement pour conforter son action dans la mise en œuvre de la politique de l'eau sur le bassin, il nous faudra continuer à diversifier nos ressources, par l'éventuel élargissement à de nouveaux membres statutaires contributeurs, et la création de la sur-redevance « EPTB » calée sur la redevance pour prélèvements de l'Agence de l'Eau.

Dans cette attente, il nous faut envisager une modification de la règle de remboursement par le budget annexe eau potable au budget principal des charges portées par ce dernier, pour proposer ce remboursement à 50 % du coût de barrage (amortissement compris), de la masse salariale et des frais généraux.

En outre, la rigueur de gestion devra être reconduite et encore développée pour accompagner la transformation de l'établissement.

A) Moyens généraux et ressources humaines

S'agissant du remboursement de la dette, et parce que l'exercice 2011 a permis de solder 2 emprunts sans en mobiliser de nouveaux, l'annuité passera de 1,06 M € à 0,98 M €.

Les crédits nécessaires au fonctionnement des services seront stables, voire réduits sur certains postes. C'est ce qui peut être envisagé pour la masse salariale, puisque les crédits 2011 avaient été augmentés dans l'hypothèse d'un tuilage de 6 mois de l'emploi de Directeur Général, alors qu'au contraire cet emploi n'a pas été pourvu pendant 6 mois. C'est donc un an de salaire chargé qui n'a pas été réalisé par rapport à la prévision budgétaire. Il peut donc être envisagé de réduire de plus de 100 000 € les crédits de masse salariale, tout en maintenant l'ensemble des emplois, notamment les 3 emplois contractuels dont la pérennisation sera soumise à débat dans le courant de l'année. Par ailleurs, aucune création d'emploi nouveau ne sera proposée.

La proposition de fixer le montant des participations statutaires des départements à 600 000 € pour l'exercice 2012 permet d'assurer l'équilibre de la section de fonctionnement.

INV.	Réalizations 2011				Prévisions 2012 (avec les reports estimés ce jour)				Evolut°
	Etudes logiciels	Matériel tech.	Travaux	Total	Etudes logiciels	Matériel tech.	Travaux	Total	x
Administrat° générale	8 278	8 957	10 256	27 491	/	18 300	5 000	23 300	0,8

B) Le Domaine Public Fluvial

Nous présentons ce sujet depuis plusieurs exercices sous le sceau de l'incertitude. L'an dernier, nous pensions qu'une grande part de cette incertitude serait levée car la Région Bretagne avait pleinement endossé son rôle de propriétaire du DPF. Cependant, dans la pratique peu de choses ont évolué, le conventionnement attendu n'est toujours pas effectif. Après de nombreuses demandes, plusieurs réunions techniques ont eu lieu en 2011 ; elles n'ont toutefois pas permis de formaliser un nouveau cadre conventionnel. Il semblerait que la Région souhaite nous proposer une séparation nette du personnel et des moyens, en laissant à notre charge le barrage d'Arzal et la partie estuarienne du DPF. Cette séparation, qui peut sembler judicieuse en première lecture ne sera pas sans poser problème pour la gestion quotidienne d'un bief pour lequel l'usage de navigation n'est pas séparable des autres usages et problématiques (réserve d'eau potable, inondations, milieux naturels ...).

En attendant, notre objectif est toujours de stabiliser les dépenses de fonctionnement et d'investissement, ainsi que de contractualiser avec la Région sur des montants qui reflètent mieux les coûts supportés par l'AV (et donc par les Départements). Toutefois, certaines actions deviennent urgentes comme l'entretien lourd de l'écluse de Redon ou l'acquisition de nouveaux véhicules de travail.

Par ailleurs, notre engagement sur l'arrachage de la Jussie pourrait être maintenu afin de ne pas perdre le bénéfice des résultats engrangés, comme cela est proposé au point relatif aux milieux naturels.

INV.	Réalizations 2011				Prévisions 2012 (avec les reports estimés ce jour)				Evolut°
	Etudes logiciels	Matériel tech.	Travaux	Total	Etudes logiciels	Matériel tech.	Travaux	Total	x
DPF Scénario <i>a minima</i>	/	/	50 000	50 000	/	/	50 000	50 000	1
DPF Scénario concessionnaire confirmé	/	/	50 000	50 000	/	55 000	331 000	386 000	7,7

Compte-tenu de ces dépenses d'investissement et du taux actuel de financement par la Région Bretagne de ce budget annexe (50 % des investissements - 30 % du fonctionnement), le versement d'équilibre du budget principal serait de 190 200 € pour le scénario *a minima*, et de 325 700 € pour le 2ème scénario.

C) Les ouvrages

L'essentiel des crédits à inscrire à ce titre concerne le barrage d'Arzal avec la poursuite des opérations de réhabilitation ou d'amélioration des équipements qui conditionnent la fiabilité même de l'ouvrage. Après les interventions sur le génie civil en 2010, la rénovation des vannes sera poursuivie et achevée en 2011.

Le projet de nouvelle écluse anti-salinité au barrage d'Arzal est en attente depuis un an ; le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué à Sogreah fin 2010, avec un premier ordre de service limité à l'étude de propagation de la salinité.

Le débat d'opportunité de la construction de cette écluse devra être lancé sans tarder. Au stade de ces orientations budgétaires, il pourrait être inscrit les montants nécessaires à la réalisation de l'avant-projet et de la modélisation physique, étant entendu que ces sommes feront, selon la décision prise, l'objet d'une décision modificative du budget en cours d'année.

Pour information, des financements européens ont été demandés via une extension du projet « WAVE », qui permettrait en cas de réponse favorable de bénéficier de 50% de subvention pour cette partie du projet. Quoiqu'il en soit, ce point impacte fortement le projet d'orientations budgétaires de ce chapitre.

INV.	Réalizations 2011				Prévisions 2012 (avec les reports estimés ce jour)				Evolut ° x
	Etudes logiciels	Matériel tech.	Travaux	Total	Etudes logiciels	Matériel tech.	Travaux	Total	
Arzal et ouvrages	104 120	38 871	1 377 458	1 520 450	999 900	156 502	170 989	1 327 391	0,9

D) Les inondations

Les évolutions qui se dessinaient lors des derniers exercices ont été confirmées en 2011. Aujourd'hui, la logique des grands travaux a été délaissée, au profit des actions de prévention, de reconquête des champs d'expansion ou de ralentissement dynamique, plus respectueuses de l'environnement et présentant un meilleur rapport coûts/bénéfices.

La confluence Oust-Vilaine est une illustration de cette évolution : une opération pilote pourrait être engagée en collaboration entre l'IAV, la ville de Redon et la Communauté de Communes du Pays de Redon. L'IAV assurerait la maîtrise d'ouvrage d'une étude de requalification de la zone portuaire (délocalisation des entreprises les plus vulnérables, reconquête des champs d'expansion, réflexion sur le maintien d'activités portuaires compatibles avec les inondations), dont le but est de repenser l'aménagement sur un secteur particulièrement vulnérable pour lequel aucune solution de protection satisfaisante n'a pu être en définitive élaborée. Cette étude, au stade de la pré-définition a fait l'objet d'une prévision pessimiste, qui sera sans doute revue à la baisse

L'Établissement poursuivra en 2012 sa politique de prévention (repère de crues, PCS, actions de sensibilisation, réduction de la vulnérabilité) visant à maintenir aussi vive que possible la conscience du risque inondation sur le bassin, ainsi que le développement des outils d'expertise et d'aide à la décision (modèle hydraulique, base de données enjeux en zone inondable).

Le projet de nouveau PAPI a été déposé pour instruction fin 2011, pour un passage en Comité de labellisation en mars 2012. Il permettra de contractualiser avec les services de l'Etat le programme d'actions de prévention des inondations sur le bassin de la Vilaine pour la période 2012-2015. Notons que si l'IAV est le porteur du projet global, les actions qui composent le programme sont portées par des maîtrises d'ouvrage multiples (IAV, État, collectivités dont la ville de Rennes...).

Le programme Européen InterReg « WAVE » entre dans sa dernière année. Comme signalé plus avant, une demande d'extension a été déposée pour la période 2012/2014, centrée non plus sur les inondations mais sur la gestion quantitative en étiage. A ce titre, la demande de financement porte sur le projet d'écluse anti-salinité au barrage d'Arzal : études avant-projet et modèle physique.

Pour ce qui est des travaux, ils se limiteront en 2012 à la deuxième et dernière phase du projet de confortement de la digue de l'étang de la Forge à Moisdon la Rivière, opération pour laquelle l'IAV agit en tant que mandataire du Syndicat du Don. Cette deuxième tranche est plus couteuse que la première.

Pour ce chapitre des inondations, l'investissement sera donc en progression en 2012, mais les charges de fonctionnement resteront stables.

INV.	Réalizations 2011				Prévisions 2012 (avec les reports estimés ce jour)				Evolut° x
	Etudes logiciels	Matériel tech.	Travaux	Total	Études logiciels	Matériel tech.	Travaux	Total	
Inondations	130 739	/	188 725	319 464	379 115	12 000	225 431	616 546	1,9

E) Les Milieux naturels

Les Marais de Vilaine

Conformément aux souhaits du Conseil, l'IAV va pouvoir se désengager de l'action directe sur les marais de Vilaine. En effet, la partie centrale du site (la plus étendue) sera désormais gérée par la Communauté de Communes du Pays de Redon qui vient de prendre cette compétence, et le Syndicat de l'Isac est désormais opérationnel. L'ensemble du périmètre Natura est donc maintenant couvert par des opérateurs locaux, et notre mission pourra se confiner au rôle de coordination et de conseils techniques.

Toutefois, pour ne pas perdre le bénéfice des financements européens du programme InterReg Wave, qui se terminera en 2012, il est proposé de poursuivre les travaux de restauration sur le marais de l'Isac, engagés en 2011. Ces travaux, prenant en compte la problématique de la Jussie, et la restauration des douves, constituent par ailleurs un test qui sera riche en enseignements pour la poursuite des travaux sur le reste du territoire. Pour mémoire, cette opération bénéficie de la clé de financement suivante : 50% fonds InterReg, 30 % région, 10% syndicat de l'Isac, 10% IAV.

Les moyens en fonctionnement et en investissement seront donc très réduits et limités à l'animation du site Natura 2000, et deux études de suivi (mares et Fluteau nageant)

La "Jussie"

Le programme d'arrachage sur le domaine public fluvial initié en 2004 est arrivé à contenir la Jussie. Il est désormais envisageable de ne plus intervenir que de manière « manuelle » d'ici deux ans, ce qui veut dire qu'il ne sera plus nécessaire d'intervenir en faisant appel à des entreprises extérieures.

Le budget d'investissement sur le domaine public fluvial était l'année dernière de 50000 €, porté sur le budget « concession » et financé à 50% par la région Bretagne. Il est proposé de reporter ce budget pour l'année à venir.

Pour la partie suivi, le budget sera en diminution par rapport à l'année dernière, les données recueillies les années précédentes permettront de poursuivre le travail sur la télédétection.

L'inventaire des cours d'eau

C'est une action initiée en 2007 pour répondre aux préconisations du SAGE. Après les bassins du Trévelo et de la Chère, l'inventaire de l'Aff a été réalisé en 2010 par le Grand Bassin de l'Oust sous notre maîtrise d'ouvrage. Les résultats sont particulièrement positifs et ont débouché sur un conventionnement innovant avec l'IGN.

L'an, dernier, nous avons suspendu cette action, dans l'attente d'une réelle appropriation par les services de l'État. Ces inventaires, pourtant indispensables sur le plan scientifique et technique, perdent en effet toute utilité s'ils ne sont pas traduits concrètement comme cela était prévu par le SAGE.

L'IGN vient de réaffirmer son choix d'incorporer ces inventaires dans ses cartes, ce qui de fait constituera la meilleure traduction pratique de ce travail. Ainsi nous proposons de reprendre ces actions en inscrivant les crédits nécessaires à la réalisation de 2 inventaires.

L'Estuaire

La modélisation hydro-sédimentaire de l'estuaire est maintenant terminée, et les résultats de ce travail complexe sont particulièrement utiles pour éclairer les décisions quant aux actions éventuelles sur l'estuaire. Les derniers éléments inscrits au budget correspondent au reliquat de paiement des sommes déjà engagées.

L'étude menée par l'UBS se termine fin 2012. Par ailleurs trois autres études en cours, celle sur l'avifaune, celle sur le captage de naissain, et celle sur les laminaires permettent avec d'autres partenaires de mieux cerner le fonctionnement naturel de l'estuaire.

Le concours actuel de l'IAV au projet de la zone d'activité conchylicole de Loscolo à Pénestin consiste en un rachat des chantiers mytilicoles, au fur et à mesure des départs des professionnels, leur réhabilitation à l'état naturel puis la rétrocession de ces terrains au Conseil Général du Morbihan en vue de leur intégration aux Espaces Naturels Sensibles.

Le Conseil d'Administration a décidé en 2009 de suspendre ces acquisitions de chantiers, suite au manque de visibilité concrète sur le projet de Loscolo. Début 2012, même si les freins restent importants, le projet a avancé et des demandes de rachat de chantiers pourraient être de nouveau formulées à l'IAV. (Une fiche détaillée est distribuée en séance pour plus de précisions sur le projet et les propositions budgétaires).

Le désenvasement ponctuel à l'aide du roto-dévaseur sera poursuivi. Des crédits d'entretien et de maintenance sont proposés.

Globalement, le budget estuaire serait en forte diminution, nonobstant le projet de Loscolo.

Les Poissons migrateurs

La politique de restauration des poissons migrateurs sur le bassin s'est construite autour du suivi de la passe du barrage d'Arzal, mais s'est progressivement étendue à l'ensemble du bassin. La mise à disposition de notre expertise, de nos données et logiciels nous confère une reconnaissance nationale et européenne. En retour, ces missions bénéficient d'un excellent taux de financement extérieur. Cette année en plus du suivi de la passe, et de la passe à bassin, nous allons débiter le suivi sur l'anguille de dévalaison. L'installation du matériel de suivi sera effective et payée cette année, ce qui justifie le très fort taux d'évolution des crédits d'investissement.

Dans le cadre du travail sur la continuité écologique, nous poursuivrons cette année l'assistance opérationnelle aux structures de bassin.

Les moyens en fonctionnement seront stables.

INV.	Réalizations 2011				Prévisions 2012 (avec les reports estimés ce jour)				Evolut° x
	Etudes logiciels	Matériel tech.	Travaux	Total	Etudes logiciels	Acquis° matériel et foncier	Travaux	Total	
Estuaire	160 641	/	/	160 641	205 849	210 000	/	415 849	2,6
Marais	71 729	4 453	33 315	109 498	71 362	500	303 418	375 280	3,4
Jussie	/	/	50 000	50 000	/	/	50 000	50 000	1
Migrateurs	449	545	720	1 715	/	1 941	165 072	167 012	97,4

F) Le soutien aux syndicats de bassin

Le travail avec les syndicats de base continue à se renforcer, en particulier en lien avec la révision du SAGE Vilaine. La contractualisation avec les Régions, l'organisation du réseau des techniciens et des journées d'échanges techniques, la mise en place de la formation des nouveaux élus témoignent de l'importance de cette action. Un réseau des techniciens "Vilaine" s'affirme de jour en jour.

Dans ce cadre, une étude sur le rôle de ces structures, mais aussi sur leurs relations avec l'IAV (et de leurs attentes ...) sera un élément important à verser au dossier de l'évolution de notre établissement.

Les moyens de fonctionnement seront constants.

G) Révision du SAGE

Encore plus que l'année 2011, l'année 2012 sera une année extrêmement tendue pour la révision du SAGE. Les CLE vont se succéder afin d'examiner chapitre par chapitre le projet de nouveau SAGE.

Pratiquement toute l'équipe de l'IAV est mobilisée afin que ce prochain SAGE exprime un véritable projet de bassin porté par notre établissement. Au-delà de l'intérêt technique évident de cette démarche, la motivation de l'équipe s'est renforcée par cette approche très transversale de nos actions.

Des assistances externes seront mobilisées, en particulier dans le domaine juridique et économique.

Les crédits sur ce sujet sont en hausse, mais disposent de financements extérieurs importants (entre 70 et 80%).

INV.	Réalizations 2011				Prévisions 2012 (avec les reports estimés ce jour)				Evolut ^o
	Etudes logiciels	Matériel tech.	Travaux	Total	Etudes logiciels	Matériel tech.	Travaux	Total	x
SAGE	152 725	/	/	152 725	327 238	/	/	327 238	2,6

H) Production d'eau potable

Le service de production d'eau potable, géré budgétairement de façon indépendante, est moins contraint que les autres compétences de l'IAV. Cela n'a pas toujours été le cas, en particulier au démarrage du service ; entre les années 1970 et 1980, les exercices déficitaires n'étaient pas l'exception. Depuis, l'extinction progressive de la dette, la pratique des dotations aux amortissements, une politique tarifaire à la fois attractive et contraignante, une Délégation de Service Public compétitive, nous ont permis de dégager avec le temps des capacités d'autofinancement en rapport avec l'importance de l'enjeu stratégique de la sécurité d'approvisionnement en eau potable de la région.

Notons au passage que grâce à notre « unité de caisse » comptable, le fonds de roulement important de ce budget « profite » aux autres budgets de l'Établissement ; cet avantage très appréciable nous permet une économie substantielle de frais financiers.

Il est aussi utile de rappeler que le budget de l'eau potable participe, à hauteur de 50 %, à la couverture des dépenses de fonctionnement et d'investissement du barrage et couvre également la totalité des dépenses générées par les mesures compensatoires à l'envasement de l'estuaire (dragages, études, etc...). Il est proposé d'élargir cette contribution à l'ensemble de la masse salariale, aux frais généraux et aux amortissements du barrage.

La prudence doit néanmoins rester de mise pour anticiper, d'une part le développement du service, d'autre part les nouvelles contraintes normatives de Santé Publique sur l'eau (normes C.O.T., micro-polluants).

Le début de l'année 2012 verra la mise en service de la deuxième tranche de l'interconnexion Férel-Rennes, dont les travaux sont quasiment terminés.

Une nouvelle opération d'importance pourrait démarrer au 1^{er} trimestre : la restructuration de la filière de traitement de l'Usine (opération globale estimée à 26 M€). La consultation pour attribuer le marché de maîtrise d'œuvre a été organisée en 2011, pour une remise des offres fixée au 11 janvier 2012. L'année 2012 sera consacrée au diagnostic et à l'avant-projet : sera notamment étudiée en détail l'opportunité d'augmenter la capacité de production de l'usine, en lien avec la finalisation de la liaison Férel-Rennes. L'objectif est de faire valider fin 2012/début 2013 par le Conseil d'Administration le programme définitif de travaux.

Une opération ponctuelle de travaux sera tout de même engagée sur l'usine dès 2012, afin de modifier les conditions d'injection de chaux en fin de process : outre les problèmes d'exploitation rencontrés, les conditions actuelles d'intervention posent de sérieux problèmes en termes de sécurité des personnels. Située en fin de filière, elle n'est pas susceptible d'être remise en cause lors de la réflexion sur la restructuration globale du traitement.

Enfin, des opérations ponctuelles de mises aux normes sur les châteaux d'eau (ascenseurs, protection contre la foudre), seront réalisées, pour des montants plus modestes.

INV.	Réalizations 2011				Prévisions 2012 (avec les reports estimés ce jour)				Evolut°
	Etudes logiciels	Matériel tech.	Travaux	Total	Études logiciels	Matériel tech.	Travaux	Total	x
Eau Potable	27 400	/	10 093 000	10 120 400	127 540	11 960	1 544 960	1 684 460	0,2

Conclusions

Comme en 2011, le budget 2012 sera équilibré grâce à une gestion serrée des dépenses et des mobilisations d'emprunts. Cet équilibre, malgré la baisse substantielle des participations départementales, est en partie atteint par la proposition d'augmenter le report de charge du budget eau potable vers le budget principal. Cette hypothèse est importante, et doit, bien évidemment, être validée par le Conseil d'Administration.

Ce budget nous permet de continuer nos actions d'établissement public de bassin. Tout d'abord, il permet de poursuivre les actions d'entretien lourd et de sécurisation du barrage est des ouvrages annexes. Il permet aussi d'amorcer le programme de rénovation et de fiabilisation de la production d'eau potable. Ce budget nous permettra également d'engager une nouvelle politique de protection contre les inondations dans le secteur de Redon, tout en poursuivant notre politique générale d'amélioration des connaissances, de prévention et de sensibilisation contre les crues sur l'ensemble du bassin.

L'action sur les milieux naturels pourra être poursuivie, en s'appuyant davantage sur les structures locales. De façon plus générale, cette collaboration avec les structures locales, en particulier les syndicats de bassin, se poursuivra avec des moyens stabilisés. La révision du SAGE entrera en 2012 dans une période cruciale, qui mobilisera en interne beaucoup de notre énergie.

Des points restent en suspens. On pensera en particulier à la décision de créer ou non un chenal dans l'estuaire ; cet investissement coûteux, et nous engageant dans le long terme, n'a pas fait l'objet de décision formelle d'abandon mais aucun crédit n'a été inscrit dans ces orientations budgétaires. On citera aussi le projet de nouvelle écluse, dont des crédits de poursuite de la mission de maîtrise d'œuvre ont été inscrits tout en réservant la mise en place budgétaire à une décision à prendre au cours de l'année.

Ce dernier point en particulier, et de façon générale l'évolution prévisible des recettes, des projets d'investissement, des charges de fonctionnement renforcent le besoin de disposer d'une étude de perspective financière. Cette étude sera menée sans tarder, et ses premiers éléments pourraient être exposés lors du débat budgétaire. Quoiqu'il en soit, ces Orientations Budgétaires n'obèrent pas les budgets à venir et les décisions d'inflexion qui pourraient être prises au vu des résultats de cette prospective.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- **Adopte l'ensemble des propositions formulées ci-dessus pour élaborer les budgets de l'exercice 2012 de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine.**
- **S'agissant de la poursuite éventuelle de l'acquisition de terrains conchylicoles, décide l'inscription au Budget Principal exercice 2012 des crédits correspondants, dans l'attente d'une décision à intervenir dans le courant de l'année.**

Pour extrait conforme
Le Président,

Jean-François GUERIN

